

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 17 septembre 2024

Délibération n° 51 - 2024 relative à l'approbation du procès-verbal du 18 juin 2024

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve le procès-verbal de la séance du 18 juin 2024.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	25
Majorité absolue	19	Membres représentés	3
Nombre de pouvoirs	3		

Décompte des suffrages

Votants	28	Pour	28	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation
La vice-présidente du conseil d'administration

Pour le président et par délégation,


le 19/09/2024 

Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : PV du 18.06.2024

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 20/09/2024

Document mis en ligne le : 20/09/2024